

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 16/09/21

Le jeudi 16 septembre, le conseil municipal a approuvé :

- **Le remboursement anticipé du matériel boulangerie** à savoir la somme de 13 248 € afin de solder le reste du prix que la société s'était engagée à rembourser lors de la signature du bail commercial ;
- **Le principe de solliciter la S.P.L (Société Publique Locale)** de construction publique d'Ille-et-Vilaine, par le biais du Département, **pour une mission d'accompagnement pour le projet cantine** ;
- **De ne pas missionner l'E.P.F (Établissement Public Foncier)** pour le projet d'acquisition des parcelles liées à l'O.A.P n°3 (Opération d'Aménagement Programmé) du Plan Local d'Urbanisme (à la majorité) ;
- **De recevoir** pour l'année 2021 **la somme de 132 €** pour la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel de **GRDF** ;
- La signature d'**un avenant à l'ancien contrat entre la CAF et la commune** intitulé « Avec et pour les Familles » dans l'attente de son remplacement par « La Convention territoriale globale » prévue pour 2023 ;
- **La modification des statuts et le rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban** ;
- **L'abandon du droit de préemption** pour les propriétés situées : 7 rue de Médréac, 8 rue de Médréac, parcelles non bâties : AB56 Le Bourg et B2053 rue de Rennes ;
- **L'enquête publique** sur la demande, formulée par l'EARL LA FOUTELAIS située à Saint-Jouan-de-l'Isle (à la majorité).

➤ [Compte rendus complets disponibles sur le site et affichés en mairie](#) ◀

À PROPOS DE L'UTILISATION DE NOS SALLES...

Le **respect du planning de nos salles** est indispensable au bon fonctionnement de celles-ci. Nous vous rappelons que **la priorité est donnée aux associations locales pour leurs activités sportives, culturelles ou bien encore festives.**

Concernant **la salle polyvalente**, sa configuration est principalement adaptée au **sport**, ce dernier est donc toujours prioritaire sur les autres demandes. Ce qui signifie que, **sauf accord entre 2 demandeurs, la mairie va privilégier les associations dans le cadre de leurs entraînements et compétitions**, il y aura donc refus à toute autre demande. Ceci est surtout valable pour **les vendredis soirs et les samedis toute la journée**. Si concurrence entre deux associations, **la mairie privilégie toujours le dialogue et la bonne concertation entre les 2 parties. Pour un repas un samedi soir** et, toujours en accord avec l'association sportive, **le contrat de location stipule désormais l'horaire de 14h pour en prendre possession**, et donc permettre aux sportifs d'en disposer de 8h à 14h, compromis satisfaisant pour tous, nous l'espérons. Cette salle polyvalente demeure aussi réquisitionnée **pendant les vacances scolaires pour l'accueil de loisirs en journée la semaine**. Prendre contact avec les responsables de CSF si projet d'utilisation le weekend.

Concernant les autres salles, à savoir **Jean Le Duc, Jean Gilbert et salle des associations, prendre contact avec la mairie pour vérifier leurs disponibilités. La salle dite « du théâtre »** est principalement réservée à **la danse (parquet), à la batterie-fanfare, au théâtre et aux activités de l'école**. Il n'est pas possible d'y organiser des repas.

Les services de la petite enfance ont, quant à eux, rejoint le nouveau pôle socio-culturel.

LOTISSEMENT LES FORGES

Dans la **tranche 3 du lotissement des Forges**, **10 lots ont été vendus** depuis le mois de mars, date d'ouverture à la commercialisation de cette tranche.

Restent donc seulement 3 lots disponibles à la vente au prix de **72 € le m² (TTC)**.

- **Lot 34** – 532 m²
- **Lot 35** – 464 m²
- **Lot 41** – 446 m²

S'adresser à la mairie : 02 99 06 20 25 – mairie@quedillac.fr

VOEUX DU MAIRE

Les **vœux du Maire** auront lieu le **vendredi 14 janvier à la salle polyvalente, à 19h**, sous réserves de nouvelles mesures sanitaires contraignantes.

RAPPEL CODE DE LA ROUTE

Avec l'arrivée de l'hiver, **il est plus difficile de distinguer les piétons**. Pensez à équiper vos enfants de **gilets jaunes ou de bandes réfléchissantes** lorsqu'ils vont à **l'arrêt de car**.

Pour rappel, **la vitesse est limitée dans le bourg**. Merci de respecter **le code de la route**. Ceci est valable également pour ceux qui se déplacent sur leurs **trottinettes ou à vélo** : avant de traverser la route, rappelez-vous de **vérifier qu'une voiture ne s'est pas engagé**.

BROYEUR DE VÉGÉTAUX

Nous vous rappelons qu'il est **interdit de brûler ses végétaux** et que **la Communauté de communes met à disposition gratuitement 2 broyeurs de végétaux**. Seul le carburant est à la charge de l'utilisateur. **Le prêt comprend une remorque pour le transport et des accessoires de sécurité**. **Plus de renseignements :**

02 99 06 54 92, ou accueil@stmeen-montauban.fr

RECENSEMENT

La commune recrute deux agents recenseurs sur la période du 20 janvier au 19 février 2022.

Plus d'informations sur le site internet de la commune : quedillac.fr/recensement/

OBJETS PERDUS

Le trousseau de clefs principal de la salle polyvalente a disparu ! Merci aux utilisateurs de bien vouloir vérifier s'il est en leur possession et de le rapporter à la Mairie le cas échéant. Depuis la course cycliste de cet été, **un vélo enfant cherche également toujours son propriétaire**.

PÔLE SOCIO-CULTUREL

Programme d'animations

- du 22 octobre au 27 novembre : **exposition "Un océan d'amour"**, sur la BD du même nom de LUPANO.
- samedi 13 novembre : 10h - **espace sensoriel (0-3 ans et leurs parents)**
- samedi 20 novembre : 10h30
 - **atelier tablettes (seniors)** "Clic clac, c'est dans la boîte !"
 - **atelier d'écriture (ados et adultes)**
- samedi 27 novembre : 10h - **espace sensoriel (0-3 ans et leurs parents)**
- samedi 7 décembre : 11h - **Bébés Lecteurs**
- mercredi 8 décembre : 14h - **Heure du Conte**
- samedi 11 décembre : 10h30 - **atelier tablettes (seniors)** "Vœux numériques"
- jeudi 23 décembre : 14h - **atelier (enfants)**, soit :
 - **origami**
 - **décoration de Noël**
 - **biscuits de Noël**
- du 11 janvier au 12 février : **exposition quizz "Bien dans leur genre"**
- mardi 18 janvier : 11h - **Bébés Lecteurs**
- mercredi 19 janvier : 14h - **Heure du Conte**
- vendredi 21 janvier : 18h-20h - **RDV du vendredi "La dictée" (ados et adultes)**
- samedi 5 février : **atelier d'écriture (ados et adultes)**
- jeudi 17 février : 14h - **atelier Scrabble**
- vendredi 18 février : 18h-20h - **RDV du vendredi "l'atelier bijoux"**
- mardi 1er mars : 11h - **Bébés Lecteurs**
- mercredi 2 mars : 14h - **Heure du Conte**

Renseignements et inscriptions :

espaceculturel@quedillac.fr - 02 99 06 22 53

TOURNÉE VOIRIE

Une **tournée de voirie** est organisée chaque année par la **Communauté de communes** délégataire de l'entretien et de la modernisation de notre voirie avec la participation des membres de la commission communale. Programmée pour **le lundi 22 novembre**, ne soyez pas surpris qu'un véhicule puisse faire un demi-tour à l'intérieur de vos propriétés. **Nous vous remercions pour votre compréhension.**